



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H
P.O. Box 726
CH-3000 Bern 22
Tel. +41 (0)31 335 43 43
Fax +41 (0)31 335 43 58
info@fnch.ch, www.fnch.ch

Discipline Saut

Règlement du Championnat Suisse Saut Poney

1 Droit de participation

Chaque cavalier et chaque Poney ne peuvent participer qu'à un seul Championnat de Suisse (CS) de saut.

La participation aux CS *Poney et Juniors* ou *Poney et Children* est autorisée la même année.

Les participants au CS doivent être de nationalité suisse. Les cavaliers qui possèdent la double nationalité sont autorisés à prendre le départ uniquement s'ils n'ont pas participé à des épreuves internationales pour un autre pays durant l'année en cours. Exceptions: Les cavalières et cavaliers de nationalité étrangère avec le « Statut Spécial FEI » selon RG FEI art.119 al. 6.2 peuvent également participer au CS.

Le CS est ouvert aux poneys des catégories A, B, C, D. Les poneys doivent être inscrits au registre du sport de la FSSE. L'âge minimal est indiqué sous le point 6.2.3 du RSP. Un cavalier ne peut participer qu'avec un seul poney et que dans une seule catégorie.

Si moins de cinq participants sont inscrits à un Championnat Suisse de la FSSE - mais qu'au moins deux ont pris le départ - seul le titre de Champion Suisse avec la médaille d'or sera attribué. Les places deux et trois du podium ne seront pas occupées et les médailles d'argent et de bronze ne seront pas attribuées.

1.1 Epreuves qualificatives

Comptent comme épreuves qualificatives:

- Epreuves de catégories, P60 à P 135
- Epreuves pour Juniors J
- Epreuves des catégories R/N100 à R/N135
- Epreuves internationales et épreuves nationales à l'étranger selon point 1.2.4 et 1.2.5 pour les catégories D et D Elite
- Epreuves de catégories B60 à B105

1.2 Conditions de qualification

Sont autorisés à participer au CS les cavaliers suivants:

1.2.1 Pour les poneys de catégorie A

- 3 participations sans élimination dans un P/B60/65
- OU 2 classements dans le Tour Or, 60 cm, du Poney Sport Romand

1.2.2 Pour les poneys de catégorie B

- 3 participations sans élimination dans un P/B70/75
- OU 2 classements dans le Tour Or, 70 cm, du Poney Sport Romand

Si une paire cavalier/poney de catégorie B a une autorisation du responsable du cadre de starter sur une hauteur supérieure à sa catégorie (Art. 6.2.2. RSP), il doit starter sur la hauteur supérieure au Championnat (hauteur inscrite sur son autorisation).



1.2.3 Pour les poneys de catégorie C

- 3 participations sans élimination dans un P100/B100/R100
- OU 2 classements dans le tour Or, 90 cm, du Poney Sport Romand
- OU 1 classement Tour Or avec handicap, 100 cm
- Si une paire cavalier/poney de catégorie C a une autorisation du responsable du cadre de starter sur une hauteur supérieure à sa catégorie (Art. 6.2.2. PSR), il doit starter sur la hauteur supérieure au Championnat (hauteur inscrite sur son autorisation).

1.2.4 Pour les poneys de catégorie D

- 2 classements P110/J110/R110/Tour Master-Espoir PSR degré 1, 110 cm, ou épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 110 cm
- OU 1 classement P115/J115/R115/Tour Master-Espoir PSR degré 2, 115 cm, ou épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 115 cm

1.2.5 Pour les poneys de catégorie D Elite

Rentrent dans la catégorie D Elite toutes les paires cavalier/poney ayant 1 ou plusieurs classements en P120/J120/R120/Tour Master-Espoir PSR degré 3 ou 4, 120/125 cm, ou épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 120 cm.

1.3 Dispositions générales

Seuls sont pris en considération les classements obtenus comme cavalier ou paire cavalier/poney en Suisse ou à l'étranger lors d'épreuves officielles selon point 1.1. Sont considérés comme classés le 30% des partants dans des épreuves nationales en Suisse ou à l'étranger, 25% des partants pour les concours internationaux.

Les résultats des épreuves nationales à l'étranger doivent être transmis par les participants avec toutes les données (propositions, listes de classement, n° de passeport cheval et n° de licence cavalier) dans les 10 jours après le concours au Secrétariat FSSE pour enregistrement. Le Secrétariat FSSE n'est pas responsable de l'enregistrement des résultats qui n'ont pas été transmis en bonne et due forme.

La Période de qualification commence le lundi suivant le CS de l'année précédente et se termine 10 jours avant le CS de l'année en cours.

1.4 Contrôle

Le cavalier est responsable du contrôle de sa qualification. Les résultats obtenus lors d'épreuves nationales à l'étranger qui n'auront pas été annoncés en bonne et due forme selon le pt 1.3 ne seront pas pris en considération.

2 Engagements

Les participants au CS doivent s'annoncer à l'organisateur jusqu'à la clôture des engagements au plus tard. Si le dernier classement requis pour la qualification pour le CS se fait après le délai d'engagement officiel, mais jusqu'à 10 jours avant le CS (la date du début est la date de l'épreuve d'ouverture), une "inscription tardive" est possible. Mais au minimum un classement doit être obtenu avant le délai d'engagement.

La finance d'engagement pour le CS correspond à 2 épreuves selon point 6.

Pas de limite de points.

3 Contrôles d'identification

Tous les poneys participant au CS doivent obligatoirement être vaccinés et posséder un passeport FSSE avec un certificat officiel de toisage national.

Un contrôle vétérinaire peut être effectué.



4 Organisation

Le CS aura lieu, à un endroit déterminé par la discipline saut. Il devra être organisé en collaboration avec les responsables saut et poney.

Les épreuves du CS doivent être des épreuves officielles.

Les propositions sont soumises aux responsables saut et poney avant publication.

Si le nombre de cavaliers inscrits au délai d'engagement officiel est inférieur à 5 cavaliers il n'y aura pas de CS pour cette catégorie. On peut néanmoins jumeler les catégories de la manière suivante : A/B ensemble, A/B/C ensemble, D/D Elite ensemble.

Il est obligatoire (pour la construction du parcours) d'organiser par épreuve comptant pour le Championnat, 2 parcours distincts, un pour les catégories A/B/C et un pour les D et D Elite.

Si le nombre d'inscription de poney D par catégorie (D et D Elite) jusqu'au délai d'inscription est suffisant, l'organisateur doit organiser deux CS distincts pour ces catégories.

Si les catégories D et D Elite sont jumelées dû à un nombre d'inscriptions insuffisant, les paires cavalier/poney avec les classements selon point 1.2.5 doivent starter dans chaque épreuve et chaque manche en fin de la liste de départ sur un parcours rehaussé selon point 6.

Exception barrage pour les médailles: même hauteur pour tous les participants des catégories D et D Elite.

5 Déroulement

Le Championnat Suisse comporte deux épreuves s'échelonnant sur deux jours à raison d'une épreuve par jour. Le total des deux épreuves représente le résultat final du Championnat Suisse.

Les cavaliers/cavalières qualifiés ont libre choix de leur poney. Les poneys inscrits peuvent participer avant la première épreuve à une autre épreuve (épreuve d'ouverture).

L'ordre de départ de la première épreuve est déterminé lors d'un tirage au sort ayant lieu suffisamment tôt. Lors du tirage au sort, le président du jury et au moins un/e des cavaliers/ères participant au Championnat Suisse doivent être présents.

Une des deux variantes ci-dessous doit être appliquée pour le déroulement du championnat:

Variante A
<i>premier jour</i>
Épreuve d'ouverture et 1 ^{ère} épreuve
<i>deuxième jour</i>
Épreuve finale ou jour de repos
<i>troisième jour</i>
Épreuve finale ou fin

Variante B
<i>premier jour</i>
Épreuve d'ouverture
<i>deuxième jour</i>
1 ^{ère} épreuve
<i>troisième jour</i>
Épreuve finale



5.1 Epreuve d'ouverture

L'épreuve d'ouverture est une épreuve préparatoire barème A au chrono.

Degré P50 pour les A, P60 pour les B, P90 pour les C, P100 pour les D et P110/115 pour les D Elite.

Deux poneys par cavaliers sont autorisés. Ces deux poneys sont inscrits, lors du délai d'inscription, pour l'épreuve d'ouverture. Lors du délai d'inscription, un poney doit être inscrit dans le tour du CS. Celui-ci peut être modifié sur place jusqu'à 30 minutes après la fin de l'épreuve d'ouverture de la catégorie concernée.

L'épreuve d'ouverture donne lieu à un classement, et une distribution selon le RSP. Finance d'inscription selon point 6.

5.2 Première Epreuve

La première épreuve est une épreuve officielle qui correspond à un degré de difficulté de la catégorie suivante:

P60 pour les A, P70 pour les B, P100 pour les C, P110 pour les D et P120/125 pour les D Elite. Elle est jugée selon le barème A au chrono.

Si un concurrent est éliminé ou a abandonné pour une raison quelconque, on lui comptera le nombre de points de pénalités du plus mauvais concurrent + 20 points. C'est son résultat intermédiaire pour le CS.

Le classement de l'épreuve correspond également au classement intermédiaire du CS. Cette épreuve compte comme épreuve individuelle et donne lieu à un classement et une distribution selon le PSR. Finance d'inscription selon point 6.

Pour chaque catégorie, ou catégorie combinée, pour laquelle un CS distinct est effectué conformément au point 4, un classement distinct doit être établi lors de la première épreuve.

5.3 Epreuve finale

L'épreuve finale du championnat est une épreuve en 2 manches, la 2ème manche pouvant être rehaussée et/ou raccourcie, avec un éventuel barrage pour les médailles.

Elle correspond à un degré de difficulté de la catégorie : P65 pour les A, P75 pour les B, P105 pour les C, P115 pour les D et P120-130 pour les D Elite.

Elle est jugée selon le barème A sans chrono pour la 1^{ère} manche et barème A au chrono pour la 2^{ème} manche.

Peuvent participer à la première manche toutes les paires ayant pris part à la première épreuve, les éliminées inclus. Peuvent participer à la deuxième manche le 50% des paires du classement intermédiaire après la première épreuve et la première manche de l'épreuve finale ainsi que les égalités de points, mais au minimum 12 paires par catégorie.

La participation à l'épreuve finale doit être confirmée jusqu'à une heure après la fin de la première épreuve.

Dans des cas exceptionnels et afin de protéger cavaliers et montures, le responsable du cadre poney peut ne plus autoriser une paire à participer à l'épreuve de la finale.

L'ordre de départ de la première manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après la première épreuve en commençant par la catégorie A, B, C respectivement D, D Elite. En cas d'égalité de points, l'ordre de départ de la première épreuve du championnat fait foi.



L'ordre de départ de la 2ème manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après la première épreuve et la première manche de l'épreuve finale en commençant par la catégorie A, B, C respectivement D, D Elite. En cas d'égalité de points, l'ordre de départ de la première manche de l'épreuve finale fait foi.

L'ordre de départ d'un éventuel barrage: cat A, B, C respectivement D, D Elite selon la liste de la deuxième manche de l'épreuve finale.

Seules les paires ayant participé à la première épreuve peuvent prendre part à l'épreuve finale. Les paires éliminées en 1^{ère} manche de l'épreuve finale ne prennent pas part à la 2^{ème} manche.

Il n'est pas établi de classement de l'épreuve.

6 Parcours - obstacles et dimensions

Epreuve d'ouverture					
Catégorie poneys	A	B	C	D	D Elite
Catégorie	P60	P70	P90	P100	P110/115
Obstacles	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP
Hauteur obstacles	50 cm	60 cm	90 cm	100 cm	105-115 cm
Largeur obstacles	70 cm	80 cm	90-100 cm	100-110 cm	110-120 cm
Bidet ou petite rivière	sans	sans	bidet	Avec appel & surbarrée max. 250 cm en alternative	Avec appel & surbarrée max. 250 cm en alternative
Vitesse (m/min)	sans	sans	350	350	350
Barème	A sans chrono	A sans chrono	A sans chrono	A chrono	A chrono
Combinaison	1 x A-B	1 x A-B	1 x A-B	1 x A-B ou 2 x A-B	1 x A-B ou 2 x A-B
Finance engagement CHF	25.-	25.-	25.-	30.-	30.-
Prix/Plaques/Flots	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP



Règlement du Championnat Suisse Saut Poney

Première Epreuve					
Catégorie poneys	A	B	C	D	D Elite
Catégorie	P65	P75	P95	P110	P120-125
Obstacles	10	10	10-12	10-12	10-12
Hauteur obstacles	50-60 cm	60-70 cm	90-100 cm	110-115 cm	120-125 cm
Largeur obstacles	70 cm	80 cm	90-100 cm	100-110 cm	110-120 cm
Bidet ou petite Rivière	sans	sans	sans	Avec appel & surbarrée max. 250 cm	Avec appel & surbarrée max. 250 cm
Tempo (m/min)	sans	sans	350	350	350
Barème	A chrono	A chrono	A chrono	A chrono	A chrono
Combinaison	1 x A-B	1 x A-B	2 x A-B	1 x A-B 1 x A-B-C ou 2 x A-B	1 x A-B 1 x A-B-C ou 2 x A-B
Finance engagement CHF	25.-	25.-	25.-	30.-	30.-
Prix/Plaques/ Flots	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP	Selon RSP



Epreuve finale					
Catégori poneys	A	B	C	D	D Elite
Catégorie	P65	P75	P1100	P115	P120-130
Obstacles	10	10	10-12	10-12	10-12
Hauteur obstacles	60-65 cm	70-75 cm	100-105 cm	110-115 cm	120-130 cm
Largeur obstacles	80 cm	80 cm	90-100 cm	100-115 cm	110-120 cm
Rivière	sans	sans	bidet	Avec appel & surbarrée max. 250 cm	Avec appel & surbarrée max. 250 cm
Vitesse(m/min)	sans	sans	350	350	350
Barème	1ère manche: A sans chrono 2ème manche red.: A chrono Barrage pour les médailles	1ère manche: A sans chrono 2ème manche red.: A chrono Barrage pour les médailles	1ère manche: A sans chrono 2ème manche red.: A chrono Barrage pour les médailles	1ère manche: A sans chrono 2ème manche red.: A chrono Barrage pour les médailles	1ère manche: A sans chrono 2ème manche red.: A chrono Barrage pour les médailles
Combinaison	1x A-B	1x A-B	1x A-B 1x A-B-C	1x A-B 1x A-B-C	1x A-B 1x A-B-C
Finance engagement CHF	25.-	25.-	30.-	35.-	35.-
Prix CHF	120.-	120.-	150.-	300.-	300.-
Plaques/Flots	À tous les participants	À tous les participants	À tous les participants	À tous les participants	À tous les participants

Ces directives (profil des exigences pour un CS) doivent être respectées au mieux. Des dérogations en raison de mauvais temps, des conditions de terrain, de l'environnement, etc. sont décidés sur place par le chef sport et le responsable du cadre correspondant.

7 Classement final

Il sera établi un classement pour chaque catégorie ou un classement pour chaque catégorie jumelée.

Le classement final résulte de l'addition des points de pénalité de la première épreuve et de ceux de l'épreuve finale et du temps de la deuxième manche de la finale.

En cas d'égalité de points, il y aura un barrage (barème A, au chrono) pour l'attribution des médailles. Si deux barrages s'avèrent nécessaires, celui pour la 3ème place se déroulera avant celui pour la 1ère place.

Toutes les paires ayant terminé la deuxième manche de la finale seront classées



8 Prix

Prix selon RSP Art. 4.8.1.

Tous les cavaliers et toutes les cavalières qui ont terminé la deuxième manche de l'épreuve finale seront classés.

9 Remarque finale

Sur la place de concours, seuls les concurrents peuvent monter leur poney.

Les cas pas clairs concernant une participation/inscription au CS doivent être discutés avec le responsable du cadre/chef d'équipe compétent.

Un poney qui participe au Championnat de Suisse ne peut pas participer à d'autres épreuves que l'épreuve d'ouverture et les épreuves du CS.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Approuvé par le Directoire de la discipline Saut le 24.04.2020.